

[Text]

Mr. Ouellet: Mr. Chairman, quite clearly in my preliminary remarks I indicated that I expect to be able to table these amendments, if not next week, the week after. So, clearly to answer my friend, it will be before the end of this month.

Mr. Wenman: Very good. We will look forward to those amendments and the details of the amendments.

Turning now to some specific questions on the Occupational Safety and Health Program, the Auditor General has commented on these programs and I would like to know what particular steps the Minister has taken relative to the criticisms of the Auditor General—more specifically, when regional operations perform such activities as investigating complaints, why are there no clear, measurable objectives for these activities?

Mr. Ouellet: I would like to ask my deputy to deal with this question, Mr. Chairman, if you agree.

Mr. Mark Daniels (Deputy Minister, Labour Canada): We are very conscious of the Auditor General's comprehensive audit of Labour Canada. I think we in fact now have a program in place where, to the degree we have not met, we are meeting virtually all the suggestions made to us by the Auditor General, including the development of some measurable program objectives in the occupational safety and health area.

Mr. Wenman: In 1981, 82,000 workers were injured and 18 killed in on-the-job accidents within Labour Canada's jurisdiction. What specifically is being done by Labour Canada to ensure compliance with the OSH rulings? Is the Minister going to tell me some specific programs rather than generally . . . ? It is fine to say that you are complying with or you are trying to change, but specifically what are you doing?

Mr. Ouellet: I am sorry. I was talking to one of my colleagues. I missed the question. I am sorry.

Mr. Wenman: Okay. The question again is: In 1981, 82,000 workers were injured and 18 killed in on-the-job accidents within the jurisdiction of Canada's Labour Code. What is being done specifically by Labour Canada to ensure compliance with OSH rulings?

Mr. Ouellet: Indeed responsibility of Labour Canada in this field is taken very seriously, and I would like to call, Mr. Chairman, on Mrs. Porteous, who is assistant deputy minister in charge of this division, to respond to the question.

• 1135

Mrs. W.F. Porteous (Assistant Deputy Minister, Operations, Labour Canada): Mr. Chairman, concerning specific actions undertaken, safety audits in selected sectors have been undertaken. I am referring, for example, to the mining sector in the Province of Saskatchewan, Devco in Cape Breton. Selected targeted industries have been the object of concentrated safety inspections, programs of inspections, with targets of performance established, follow-up investigations as a result of the initial reports, written and oral, to the employee and

[Translation]

M. Ouellet: Monsieur le président, j'ai dit très clairement dans mon allocution préliminaire que j'entends présenter ces modifications au cours de cette semaine ou de la semaine suivante. Alors ce sera certainement avant la fin de ce mois-ci.

M. Wenman: Très bien. Nous attendrons ces modifications avec impatience.

Passons maintenant à des questions précises sur le Programme de la santé et de la sécurité au travail. Le vérificateur général a parlé de ces programmes, et j'aimerais savoir quelles mesures le ministre a prises à la suite des critiques que lui a formulées le vérificateur général; de façon plus précise, j'aimerais savoir pourquoi il n'existe pas d'objectifs quantifiables ou précis permettant au bureaux régionaux d'entreprendre certaines activités, notamment l'étude des plaintes.

M. Ouellet: Monsieur le président, si vous êtes d'accord, mon sous-ministre répondra à la question.

M. Mark Daniels (sous-ministre, Travail Canada): Nous prenons à coeur les résultats de la vérification intégrée du ministère effectuée par le vérificateur général. Je crois que nous avons mis sur pied un programme qui nous permet de tenir compte de pratiquement toutes les recommandations du vérificateur général, y compris l'élaboration d'objectifs précis et quantifiables dans le domaine de la sécurité et de l'hygiène professionnelle.

M. Wenman: En 1981, 82,000 travailleurs ont été blessés et 18 tués dans des accidents survenus en milieu de travail, à des endroits qui relèvent de la compétence de votre ministère. Que faites-vous précisément pour vous assurer que vous respectez les règlements concernant la sécurité et l'hygiène professionnelle? Peut-on nous donner des exemples précis plutôt que généraux . . . ? Vous dites que vous respectez les règlements ou que vous tentez d'améliorer la situation . . . mais encore . . . ?

M. Ouellet: Je regrette, je parlais à un de mes collègues. Je n'ai pas entendu votre question. Veuillez m'excuser.

M. Wenman: D'accord. Voici ma question: en 1981, 82,000 travailleurs ont été blessés et 18 tués dans des accidents survenus en cours d'emploi dans des milieux de travail soumis aux dispositions du Code canadien du travail. Que fait le ministère du Travail pour s'assurer qu'il respecte les règlements de sécurité et d'hygiène professionnelle?

M. Ouellet: Le ministère est très conscient de ses responsabilités dans ce domaine, monsieur le président; je demanderai à Mme Porteous, sous-ministre adjoint chargé de cette division, de répondre à cette question.

Mme W.F. Porteous (sous-ministre adjoint, Opérations, Travail Canada): Monsieur le président, pour répondre à cette question, je puis dire que des vérifications de la sécurité ont été effectuées dans certains secteurs, par exemple, le secteur minier dans la province de la Saskatchewan, la Devco, au Cap-Breton. Des industries particulières ont fait l'objet d'inspections de sécurité très approfondies; on a élaboré des programmes d'inspection, des objectifs de rendement, des enquêtes de suivi à la suite de premiers rapports écrits ou oraux présentés